



International Coffee Organization  
Organización Internacional del Café  
Organização Internacional do Café  
Organisation Internationale du Café

PSCB No. 79/06

13 février 2006  
Original : anglais

F

**Rapport du Comité consultatif  
du secteur privé sur la réunion  
du 30 janvier 2006**

1. Le Comité consultatif du secteur privé (CCSP) s'est réuni le 30 janvier 2006 sous la présidence de M. Euan Paul.

**Point 1 : Adoption de l'ordre du jour**

2. Le CCSP a adopté l'ordre du jour provisoire figurant dans le document PSCB No. 72/05 Rev. 1.

**Point 2 : Rapport sur la réunion du 26 septembre 2005**

3. Le CCSP a approuvé le rapport sur la réunion du 26 septembre 2005 qui figure dans le document PSCB No. 71/05.

**Point 3 : Situation du marché**

4. Le Président a invité le Directeur exécutif à présenter son rapport sur la situation du marché figurant dans la lettre du Directeur exécutif (décembre 2005). Il a déclaré que les prix moyens étaient passés d'environ 77 cents EU la livre au début octobre à 85,93 cents en novembre puis à 90 cents à la fin décembre. L'offre et la demande étaient généralement bien équilibrées, bien que les stocks dans les pays producteurs continuent d'être la source d'inquiétudes. Aucune vérification n'a été effectuée depuis 1988 et les chiffres des stocks soulèvent des doutes importants. Il recommanderait que le Comité des statistiques examine cette question et il la soulèverait également au sein du Comité exécutif. Le CCSP a pris note de ce rapport.

**Point 4 : Deuxième Conférence mondiale du Café**

5. Le Directeur exécutif a présenté le document EB-3901/05 qui serait examiné par le Comité exécutif à la fin de la semaine. Les autorités brésiliennes avaient l'intention de faire une communication pendant les réunions de mai 2006 et présenteraient un rapport complet et final au Conseil. Le Comité a pris note de ce rapport.

**Point 5 : Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café**

6. Le Président a présenté les documents EB-3902/05, WP-Board No. 987/05 et WP-Board No. 988/05 sur l'avenir de l'Accord international sur le Café. Le Directeur exécutif a noté que l'objectif des présentes réunions était de lancer le processus d'analyse et de générer des idées nouvelles. Il espérait que le secteur privé jouerait un rôle important dans ce processus. Il avait déjà directement reçu des propositions de la part de plusieurs organisations non gouvernementales (ONG). Toutefois, il n'estimait pas qu'il s'agissait de la méthode appropriée : les propositions devaient passer par les gouvernements Membres afin d'assurer le bon ordre du processus. Le rôle du CCSP était clair : servir de comité consultatif auprès de l'OIC et de moyen d'expression du secteur privé. La question de la renégociation ou de la prorogation devrait être posée à la fin du débat et il serait utile de commencer par analyser l'Accord de 2001.

7. Le Président a confirmé qu'il s'agissait d'une question importante pour le CCSP. L'objectif était que les membres transmettent les questions à leurs organisations, en débattent et viennent à la prochaine réunion avec un avis arrêté. Il a invité la Fédération européenne du café (FEC) à faire connaître son avis. Le représentant de la FEC a déclaré que la Fédération avait tenu une réunion générale le vendredi précédent au siège de l'OIC et avait examiné cette question. Il serait aisé de maintenir le *statu quo*. Toutefois, le moment était venu de faire le bilan et de définir un avis sur la nécessité d'un nouvel accord. L'OIC et l'Accord ont tous deux été créés dans l'objectif de mettre en œuvre des clauses économiques. Toutefois, le système des quotas ne fonctionnait plus depuis de nombreuses années et l'Accord de 2001 était dépourvu de clauses économiques. L'OIC était utile à de nombreux égards : elle pouvait traiter des questions qui intéressaient toute la chaîne du café. Toutefois, il s'agissait d'un compromis. Des améliorations étaient possibles et la priorité devrait être donnée au contenu. Le rôle du CCSP n'était pas d'assumer les fonctions des gouvernements mais d'examiner les questions comme la sécurité alimentaire, la santé et la durabilité. Il pouvait également aborder des questions plus larges comme la sécurité portuaire, l'impact sur l'environnement, la gestion de l'impact et la demande dans les pays producteurs. Les questions soulevées par le CCSP seraient évoquées au niveau gouvernemental. Il a été d'accord avec le Directeur exécutif que le débat devrait avoir lieu à la fin du processus d'analyse de l'Accord en vigueur et du rôle futur de l'OIC. Il a reconnu que de nombreuses questions étaient difficiles mais que cela ne devait pas empêcher le Comité de les examiner.

8. Le représentant de la FEC a distribué un document résumant la position de la FEC, qui a été diffusé ultérieurement sous la référence PSCB No. 78/06. Ce document n'avait pas encore été discuté avec l'Union européenne.

9. Le représentant de l'Association des exportateurs de café indonésiens (AICE) a noté que le CCSP avait été créé pour être l'un des principaux comités consultatifs de l'OIC et qu'il était important de conduire un débat rationnel. Il a estimé que non seulement le contenu était important mais que la structure l'était également. Le représentant de la *National Coffee Association* (NCA) a estimé que le CCSP pourrait jouer un rôle plus important que celui de simple organe consultatif : il ne devrait pas attendre qu'on lui demande son avis mais prendre des initiatives. Il était approprié que le Comité passe par les voies intergouvernementales. Son association continuait de croire que l'OIC était une organisation utile qui avait atteint de nombreux objectifs. Toutefois, la possibilité s'offrait de la transformer en organisation exceptionnelle qui pourrait mettre en œuvre un nouvel ensemble de projets et de programmes. De nombreux représentants habitaient la même maison depuis de nombreuses années : allaient-ils maintenant la reconstruire pour en faire la maison de leurs rêves ou simplement la retaper ? Le CCSP devrait faire appel au Directeur exécutif pour guider ce débat et transmettre ses préoccupations au secteur intergouvernemental.

10. Au sujet d'une question concernant le calendrier et le processus, le Directeur exécutif a déclaré que ces points n'avaient pas encore été abordés. Il a également suggéré qu'à l'avenir, les réunions du CCSP se tiennent vers le milieu du calendrier des réunions de l'OIC plutôt qu'à son tout début.

11. Résumant les débats, le Président a déclaré que la période avant la prochaine réunion permettrait de formuler les idées du CCSP et de présenter des propositions sur le positionnement de l'OIC à long terme. Il a demandé aux délégués d'examiner ces questions avec leurs propres organisations et d'en assurer une diffusion aussi large que possible. Le CCSP a pris note de ces renseignements.

**Point 6 : Le café et la santé**

12. La coordinatrice de programme a fait un exposé sur le programme *Positively Coffee* et sur Les professions de la santé – Programme d'éducation au café (HCP-CEP). Ce dernier avait été passé en revue la semaine précédente et les résultats des six pays participants examinés dans le détail. Des objectifs avaient été atteints dans chaque pays comme l'augmentation du nombre de médecins et d'infirmiers recommandant de consommer du café (Finlande), l'augmentation du nombre de personnes considérant qu'une consommation de quatre à cinq tasses de café par jour était "modérée" (Royaume-Uni) et la conduite d'une enquête parmi 2 500 médecins confirmant le rôle positif du café (Italie). Les conclusions de cette réunion avaient été que le financement paritaire des six

marchés ne devrait pas se poursuivre au-delà de 2006, que de nouveaux marchés devraient être ajoutés en 2007 et qu'une consolidation des meilleures méthodes devrait être faite au moyen du soutien central et de réunions des directeurs de programme.

13. La coordinatrice du programme *Positively Coffee* a donné un aperçu de l'emploi par plusieurs pays producteurs du matériel produit dans le cadre du programme, y compris le Brésil, la Côte d'Ivoire et El Salvador. Elle a décrit le programme pour 2006, y compris trois sujets nouveaux, le développement du site web dans les quatre langues de l'OIC, la production de deux nouveaux bulletins, l'élaboration d'un stand d'exposition pour participer à certaines réunions et le maintien du soutien des associations et autres institutions du café. Elle a également confirmé que les Membres exportateurs avaient décidé de cofinancer le programme pour trois ans à hauteur de 50 000 dollars EU par an.

14. Le Directeur exécutif a félicité la coordinatrice pour les résultats des deux programmes. Il a noté que la principale contrainte avait concerné la disponibilité des ressources pour assurer le suivi de la diffusion du matériel et a estimé qu'il pourrait être possible d'officialiser une mise en commun des expériences de programmes similaires aux États-Unis et au Canada : les préoccupations en matière de santé étaient les mêmes mais les approches étaient différentes. Le Président a invité le délégué de la NCA à faire un bref rapport sur le programme de cette association, qui a suscité un grand intérêt et le délégué a été invité à faire un exposé au Comité à sa prochaine réunion sur l'expérience de la NCA pendant sa campagne sur le café et la santé.

15. Le CCSP a pris note de ces renseignements.

**Point 7 : Initiatives concernant la durabilité**

16. Le Directeur exécutif a passé en revue l'état d'avancement des initiatives concernant la durabilité y compris une analyse des coûts-avantages des pratiques de durabilité dans le secteur du café : Programme de renforcement des capacités en matière de gestion dans les pays producteurs, présentée par l'Institut international du développement durable (document WP-Board No. 970/05 Rev. 1) et un rapport des trois rapporteurs de l'initiative des 4C (document PSCB No. 75/06). Deux des rapporteurs ont fait des rapports sur cette dernière initiative et ont informé le Comité que le système des 4C serait en place vers la fin de 2006. Toutefois, l'initiative était toujours à la recherche d'une institution d'accueil. Le Directeur exécutif a informé le Comité que la question avait été longuement débattue par le Comité exécutif et le Conseil. Le CCSP a pris note de ces rapports.

**Point 8 : Aspects liés à la sécurité alimentaire**

17. Le Président a noté que la situation concernant l'OTA, qui avait fait l'objet du point 7 du rapport de la dernière réunion, était inchangée. Une réunion officielle avec les autorités de

l'Union européenne avait eu lieu en janvier 2006. De nombreuses recherches ont montré que les conteneurs propres et sans mauvaises odeurs n'abritaient pas d'OTA. Ces résultats avaient été acceptés par les autorités néerlandaises et il n'était donc pas nécessaire de procéder à des tests sur les grains de café vert autres que les grains humides et puants. Un rapport sur la génotoxicité sera disponible en 2006. Toutefois, si ce rapport était négatif, des teneurs limites pourraient être fixées pour le café vert. On a également indiqué que l'Organisation avait obtenu le statut d'observateur auprès de la Commission du Codex Alimentarius.

18. Le représentant de la FEC a fait le point de la situation concernant l'acrylamide : cette substance était une conséquence inévitable de la torréfaction et, après des recherches considérables, on estimait généralement qu'on savait très peu de choses sur les moyens de réduire son niveau. Cette question restait un défi pour l'industrie du café. La FEC et d'autres associations se sont efforcées de sortir du débat sur des substances particulières comme l'acrylamide et le furane et de le placer sur le niveau plus général du café. Toutefois, il serait alors nécessaire de modifier radicalement les procédures de gestion des risques, ce qui ne pourrait se faire qu'à long terme.

19. Il a également déclaré que l'agence britannique des normes alimentaires avait examiné la question du furane : parmi les produits alimentaires, le café semblait demeurer la source principale de furane. De nouveau, on en savait très peu sur les moyens de réduire la teneur en furane du café.

20. En réponse à une question, le représentant de la NCA a déclaré que la position de la *Food and Drug Administration* (FDA) était inchangée : elle n'estimait pas que les preuves scientifiques sur l'acrylamide et le furane étaient convaincantes et n'avait donc aucun plan visant à fixer des teneurs maximales à l'heure actuelle. Il a également confirmé que la situation de la loi sur le bioterrorisme n'avait pas changé.

21. Le Président a fait rapport sur la situation des pesticides. Le Directeur exécutif avait invité les pays exportateurs (document ED-1970/05) à fournir des données en vue d'une révision par l'Union européenne des limites maximales des résidus (LMR) de pesticides. À ce jour, aucune réponse n'avait été reçue. Le Président a déclaré que cette situation n'était pas satisfaisante et il a souligné l'importance de ces informations : en leur absence, il était probable que l'Union européenne imposerait sa propre liste de pesticides autorisés avec leurs LMR. Le représentant de l'Association européenne des cafés de luxe (SCAE) a souligné le danger d'un niveau zéro qui serait fixé en l'absence de toute initiative et il a exprimé les inquiétudes de son Association sur cette question.

22. Le Président a demandé au représentant de la *All Japan Coffee Association* (AJCA) de présenter deux documents (PSCB No. 76/06 et PSCB No. 77/06) concernant la modification de la Loi sur l'hygiène alimentaire du Japon et une communication sur le café génétiquement modifié. Le représentant de l'AJCA a déclaré que son Association avait une documentation

détaillée sur les procédures d'essai. Cette documentation était en japonais mais serait bientôt traduite en anglais. En ce qui concernait le deuxième document, il a souligné la demande faite aux pays exportateurs de tenir compte du sentiment des consommateurs japonais relatif aux aliments génétiquement modifiés, question très sensible dans ce pays : même si les produits contenant des éléments génétiquement modifiés passaient les tests de la Loi sur l'hygiène alimentaire et du Protocole de Cartagena, les consommateurs japonais étaient très réticents à acheter des produits génétiquement modifiés.

23. Le Président a remercié le représentant de l'AJCA pour sa contribution. Il a convenu qu'il était important de tenir compte des inquiétudes des consommateurs. Le Directeur exécutif a noté qu'au séminaire sur le café génétiquement modifié organisé par l'OIC en 2005, il avait été clairement dit qu'aucun café génétiquement modifié n'était disponible commercialement. Ce message était important. En outre, M. Illy a présenté au nom d'*Illycaffè* sa politique de contrôle des pesticides dans le café vert et les résultats obtenus à ce jour. Le texte du document est disponible sur demande. Le CCSP a pris note de ces renseignements.

**Point 9 :                    Mise en œuvre du  
programme d'amélioration de la qualité du café**

24. Le Directeur exécutif a déclaré que le dernier rapport sur le programme d'amélioration de la qualité du café figurait dans le document WP-Board No. 989/06. Il a appelé l'attention du CCSP sur le paragraphe 2 du document qui stipulait que 20 Membres exportateurs appliquaient pleinement la Résolution numéro 420 et sur le paragraphe 7 qui stipulait que 98% du café étaient conformes aux normes de qualité. Ces progrès étaient encourageants bien qu'il reste beaucoup à faire. Il a appelé l'attention du Comité sur la table de référence des défauts du café de l'Organisation internationale de normalisation qui ne pouvait pas être copiée pour des raisons de droits de reproduction mais qui pouvait être consultée à la bibliothèque de l'OIC ou achetée directement auprès de l'ISO. Le représentant de la SCAE s'est inquiété que seuls 20 Membres appliquent la Résolution numéro 420 : il a reconnu que cela représentait 76% des exportations de café, chiffre en augmentation mais encore trop faible. Le CCSP a pris note de ces renseignements.

**Point 10 :                    Contrat européen pour le café**

25. Le Président a demandé aux représentants s'ils avaient des observations à formuler sur le contrat européen pour le café. Aucune observation n'a été faite mais il a été décidé de garder cette question à l'ordre du jour du CCSP.

**Point 11 : Réseau international sur le génome du café (ICGN)**

26. Le Président s'est référé au document PSCB No. 73/05 appelant l'industrie à faire des nominations pour siéger au Comité directeur de l'ICGN. Le Président du Comité de promotion a nommé M. Graziosi, professeur à l'Université de Trieste.

**Point 12 : Questions diverses**

*Commission du Codex Alimentarius*

27. Il a été confirmé que l'OIC recevrait une invitation pour assister aux réunions de la Commission FAO/OMS du Codex Alimentarius en tant qu'observateur pour les questions liées au café.

*Site web du Guide du café*

28. Il a été confirmé que le Conseil avait approuvé la proposition relative au site web du Guide du café aux fins de soumission au Fonds commun pour les produits de base<sup>1</sup>.

*Représentation de la FEC*

29. Le représentant de la FEC a appelé l'attention du Comité sur le document PSCB No. 74/06 relatif à la représentation de la FEC au CCSP. La FEC constituait maintenant une seule organisation mais représentait trois secteurs : cafés soluble, torréfié et moulu, et vert. La Fédération a demandé au Comité s'il approuvait qu'elle garde ses trois sièges au CCSP. Cette demande a été approuvée.

*Coopération entre le Viet Nam et l'Indonésie*

30. Le représentant de la NCA a déclaré qu'un de ses membres lui avait demandé de poser des questions sur un rapport au sujet d'un cartel entre l'Indonésie et le Viet Nam et si des membres du Comité avaient connaissance de l'existence ou de l'exactitude de ce rapport. Le représentant de l'AICE a estimé que ce rapport trouvait son origine au Viet Nam. Il a déclaré que l'Indonésie avait maintenu le dialogue avec l'Association café-cacao du Viet Nam (VICOFA) afin d'examiner les questions d'intérêt mutuel et les problèmes communs. Toutefois, ces pays n'avaient aucune intention d'introduire des mesures qui pourraient être perçues comme un encouragement à la création d'un cartel quelconque : ils n'avaient aucun désir de fausser le marché et souhaitaient seulement engager des opérations commerciales harmonieuses, bénéfiques tant au consommateur qu'au producteur. Il ne savait pas comment ni pourquoi le rapport trouvait son origine au Viet Nam. Le représentant de la VICOFA a déclaré qu'il ne connaissait pas ce rapport mais qu'il ferait des recherches et ferait rapport au Comité.

---

<sup>1</sup> La proposition de projet a été rejetée par le Comité consultatif du FCPB en janvier 2006.

*Intérêt spéculatif/Prix du Robusta*

31. Le représentant de l'AICE a demandé au Comité d'examiner deux autres points : son association s'inquiétait qu'une quantité significative de café était détenue par des personnes sans lien avec le monde du café ; il a également noté que normalement le prix du Robusta s'établissait aux deux tiers environ de celui de l'Arabica. Toutefois, récemment le Robusta s'était échangé au tiers du prix de l'Arabica. Le Comité a pris note de ces inquiétudes.

*Points de contact du CCSP pour 2005/06 et 2006/07*

32. Les représentants au CCSP ont été invités à confirmer leurs coordonnées et celles de leurs suppléants, pour 2005/06 et 2006/07 sur un formulaire fourni (joint en annexe).

**Point 13 : Prochaine réunion**

33. Comme suite au débat sur la place de la réunion du CCSP, dans le calendrier des réunions de l'OIC, le Directeur exécutif a proposé que la prochaine réunion ait lieu le mercredi 24 mai 2006. Cette proposition a été approuvée.

**Le Directeur exécutif**  
**Organisation internationale du Café**  
**22 Berners Street**  
**Londres W1T 3DD**  
**Télécopieur : +44 (0) 20 7580 6129**  
**Courriel : info@ico.org**

***POINTS DE CONTACT DU CCSP POUR 2005/06 ET 2006/07***

Les représentants et suppléants au CCSP sont invités à renvoyer ce formulaire dûment complété au Secrétariat de façon que l'OIC puisse actualiser ses listes et assurer que tous les représentants et suppléants au CCSP reçoivent les documents du CCSP et autres informations pertinentes. Le formulaire peut être envoyé à l'OIC par télécopieur ou par courriel.

*A remplir en lettres majuscules*

**ASSOCIATION DU CCSP :** .....

**Contact :** *Rayer la mention inutile :*

- **Représentant**
- **Suppléant**

**Nom :** .....

**Titre :** .....

**Adresse:** .....

**Pays :** .....

**Téléphone :** ..... **Fax :** .....

**Courriel :** ..... **Site web :** .....

**ASSOCIATION DU CCSP :** .....

**Contact :** *Rayer la mention inutile :*

- **Représentant**
- **Suppléant**

**Nom :** .....

**Titre :** .....

**Adresse :** .....

**Pays :** .....

**Téléphone :** ..... **Fax :** .....

**Courriel :** ..... **Site web :** .....